SUD-Rail Retraité-e-s

La note Hebdy

N° 9 du 28 avril 2009

ette note hebdo est réalisée à partir d'articles de divers journaux, revues et autres lectures. Son objectif est de contribuer à faire circuler l'information, à susciter réflexions et débats, indispensables dans la période présente.

Certaines idées contenues dans les résumés publiés ici peuvent refléter des positions discutables, c'est justement leur intérêt. Souhaitons qu'elles alimentent nos propres réflexions.

ALERTE A LA GRIIPE PORCINE!



Dans le cochon tout n'est pas toujours bon !

La grippe porcine ?... Mais les Français sont parfaitement protégés,... comme c'est le cas pour la crise financière.

... comme le nuage de Tchernobyl!!!!



SARKOSANITAIRE



ACTUALITÉ...27 ET 28 AVRIL

L'émeute du faubourg Saint-Antoine

N'y voyez aucune allusion ou ressemblance avec des situations, des réactions, une répression ou des propos qui, récemment, voire encore aujourd'hui, occuperaient le devant de l'actualité. Non, cela se passait les 27 et 28 avril 1789, ce n'est qu'un hasard de l'histoire!!!

lors que les députés convergent vers Paris et versailles pour l'ouverture des Etats généraux, un quartier populaire de la capitale, le faubourg Saint-Antoine, s'embrase brutalement. A l'origine des troubles, les déclarations de l'un des principaux employeurs du faubourg, Réveillon, fabricant de papiers peints, accusé par la rumeur publique d'avoir suggéré une baisse de la paie des ouvriers.

Le 27 avril 1789, plusieurs centaines de personnes s'attroupent et manifestent leur colère contre « Réveillon les quinze-sous ». Déçues de trouver la maison de celui-ci solidement gardée, elles se retournent contre les biens d'un autre employeur du faubourg, le salpêtrier Hanriot.

Le lendemain, l'émeute reprend dans des proportions aggravées. Face à une foule plus nombreuse, un régiment de cavalerie et plusieurs compagnies suisses ont reçu l'ordre de tirer. Ordre exécuté en fin de journée, après que la demeure, et la cave, de Réveillon aient été totalement mises à sac. Les pierres et les tuiles des émeutiers sont de peu de poids face aux fusils, aussi est-ce dans leurs rangs que l'on relèvera la quasi-totalité des victimes

(entre 60 et 300 tués selon les sources). L'émeute du faubourg Saint-Antoine témoigne des vives tensions qui agite la population parisienne. Elle inaugure dans la capitale la violence révolutionnaire.

SNCF

Elections à la SNCF...

Chez les ADC en lle de France

Avec plus de 34%, SUD-Rail est devenu la première organisation syndicale en IDF chez les ADC, loin devant la CGT à 24%, elle même devançant la CFDT à 23%. Cette position est le fruit de notre travail qui nous a permis d'être à l'initiative sur tous les dossiers en IDF (EAS, TM 606, interopérabilité sur la ligne B, grèves roulements). A une période charnière, où la direction Transilien prépare la libéralisation du marché ferroviaire pour 2012, c'est le choix d'un syndicalisme de lutte et de terrain que les ADC ont majoritairement choisis en IDF.

Aux Trains

les équipes sont satisfaites des scores réalisés par SUD-Rail dans les différents ECT (30,38% à l'exécution, 20,94% en maîtrise, 2,01% en cadre pour un résultat global de 26,38%).

Les ECT où SUD-Rail était déjà bien implanté voient SUD-Rail devenir majoritaire ou faire jeu égal avec la CGT (Lille, Toulouse, Lyon, Reims, Metz-Nancy, Dijon, Nantes, Paris Est, Paris Austerlitz). Dans beaucoup d'autres ECT, SUD-Rail passe la barre des 20%.

Restent les ECT de Marseille, Tours, Limoges, Rennes, Paris Montparnasse, Paris Saint Lazare où SUD-Rail a du mal à s'implanter de manière durable. La liaison va mettre en place un plan de développement sur ces établissements.

Elections PARME

es élections DP et CE de l'association Parme qui gère notamment les foyers de jeunes cheminot-e-s ont eu lieu le 9 avril. La section SUD-Rail de Parme présentait évidemment des candidate-s. Le résultat est à la hauteur du travail effectué par nos collègues. Dans le 1er collège, en DP, SUD-Rail fait 60% des voix et 3 titulaires sur 5 (même chose en suppléant). Dans le 1er collège en CE, SUD-Rail fait 50% des voix et a 2 sièges (même chose en suppléant),

Dans le collège siège/maîtrise, le quorum n'a pas été atteint. Un second tour est organisé, SUD-Rail n'a pas de candidat mais appelle à voter contre la liste initiée par la direction.

comme la CGT.

Lors des élections de 2006, les candidat-e-s SUD-Rail recueillaient environ 30% des voix dans le 1er collège.

Alors que le nombre d'inscrit-e-s a beaucoup baissé suite aux restructurations et aux fermetures de résidences (de 196 inscrits à 109 inscrits), SUD-Rail augmente son nombre de voix, passant de 43 à 60 en DP exécution.

Internationale...

Maroc: intervention auprès de Pépy. Alors que les syndicalistes de l'ODR sont victimes d'une très forte répression de la part de la direction des chemins de fer marocains (ONCF), la direction SNCF se glorifie de contrats passés dans ce pays! La Fédération et la liaison retraités ont adressé un courrier à G. Pépy pour lui rappeler nos précédentes interventions, et protester contre le fait qu'il passe sous silence ces atteintes à la démocratie.

Palestine: solidarité Gaza, nous continuons les démarches, les contacts, et enverrons dès que possible les sommes mises par Solidaires national et des organisations membres. Nous prévoyons des missions civiles vers fin octobre.

Appels syndicaux international «crise»: Suites de la réunion de janvier: une nouvelle rencontre a lieu les 18 et 19 avril à Francfort; le SN Solidaires y est représenté. Proposition d'appel et affiche, faite

par la CNT : nous redisons que la volonté de limiter les signatures du texte à une frange du syndicalisme ne nous convient pas, et aboutit à un texte proche de celui que nous avions lancé en janvier et avec moins de signataires.

Proposition de la CGT-E : nous confirmons notre accord de principe sur une délégation unitaire au Parlement Européen.

Coordination syndicale euromaghrébine: rassemblement à Kenitra le 16 mai, Solidaires sera présent pour les initiatives organisées par l'Association Nationale des Chômeurs/ses Diplômés.

Comité de soutien aux luttes du Maghreb: dans la suite de nos présences solidaires aux procès (Gafsa, Sidi Ifni), nous nous organisons pour assurer un suivi régulier des réunions et des activités du comité.

Maroc: licenciement, sanctions financières, déplacements arbitraires, les sanctions pleuvent sur les militants de l'ODR. Solidaires soutient l'initiative de SUD-Rail qui organise une délégation syndicale internationale du rail, probablement vers fin avril ou dans le même temps que Kénitra.

Forum Social Mondial: la participation, le nombre de jeunes, montrent que le processus des Forums Sociaux continue à intéresser. La délégation Solidaires était constituée de 4 Solidaires Guyane, 1 Solidaires 75, 2 SN. Les questions des peuples indigènes et de l'environnement étaient fortement présentes dans cette édition. Des perspectives d'action communes internationales ont pu être tracées.

Centre de Recherche et d'Information pour le Développement (CRID) Cet organisme a décidé de développer ses liens avec le mouvement social, et notamment les syndicats. Outre Solidaires, cela concerne CGT, CFDT, UNSA, FSU. Des débats sont programmés sur les multinationales, sur les délocalisations. Nous participons régulièrement à ces travaux qui permettent un échange avec de nombreuses associations.

Espagne: le syndicat COBAS, implanté surtout dans les télécom., or-

ganise en avril des débats à Madrid et Barcelone, sur les mouvements sociaux. Solidaires sera présent.

ECONOMIE

Jeux de mains!

'illusionnisme, c'est, pour un magicien, l'art de capter l'intérêt des spectateurs en agitant la main droite afin de dissimiler ce que fait la gauche... Voilà qui éclaire le retour en force dans le discours Sarkosyen et gouvernemental du thème de la sécurité. A ceci près, qu'il s'agit de cacher, non pas ce que fait la gauche, mais ce qu'elle ne fait pas face à la crise et à ses conséquences pour les salariés : chômage, pouvoir d'achat, santé, etc... N'allez pas croire non plus que la gauche, non pas la main cette fois mais l'opposition, en fasse plus tant ses propositions sont inaudibles.

Nos politiques sont de grands magiciens dont les numéros mériteraient de figurer au programme du «Grand cabaret», l'émission de Patrick Sébastien qui pourrait ainsi conclure avec sa chanson «fermer sa gueule!», surtout quand on a rien à dire!

Sabotage de l'économie nationale, inadmissible!

candaleux, inadmissible,... tels sont les infos diffusées par l'OFCE! Que fait Sarko, le champion de la sécurité? Qu'attend-il pour créer, sans tarder, un nouveau délit pour « diffusion d'informations destinées au sabotage de nos plans de relance » passible d'une condamnation à de la prison, assortie d'une amende, le tout devant être dissuasif afin d'éviter la récidive!

Jugez-en: L'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) annonce qu'elle prévoit un net recul de la croissance française en 2009 (-2,3%), suivie d'une baisse modérée en 2010 (-0,2%). Elle ajoute que la récession pour 2009 serait plus forte que celle des années 30, que le taux de chômage dépassera les 10% dès le début de 2010 et que le déficit public se creusera à des niveaux jamais atteints (-7,2% du PIB en 2010).

Face à la crise, le moral des français est sacré... Non, le terrorisme international ne passera pas !!!

SOCIAL

Halte aux atteintes à la liberté du travail!

es atteintes à la liberté du travail se multiplient. Il faut tout faire pour arrêter ces actes contre la collaboration de classe! Les tribunaux devront agir sans faiblesse pour condamner les directions d'entreprises qui licencient des salariés, portant ainsi gravement atteinte à une liberté fondamentale qu'est le droit pour chaque salarié d'avoir un travail lui permettant de vivre décemment.

Si Lefebvre, le porte-flingue de Sarko, opposé à la violence, mais proposé aux conneries, veut éviter d'en rajouter, il doit convaincre son patron de changer de politique et d'arrêter de parler pour ne rien faire

IMMIGRATION

Délit de solidarité : Besson ment !

Communiqué du Gisti

ans une lettre adressée à toutes les organisations signataires du communiqué de presse du 23 mars appelant à manifester contre le délit de solidarité. le ministre de l'Immigration Éric Besson écrit : «Toute personne, particulier, bénévole, association, qui s'est limitée à accueillir, accompagner, héberger des clandestins en situation de détresse, n'est donc pas concernée par ce délit. Et j'observe qu'en 65 années d'application de cette loi, personne en France n'a jamais été condamné pour avoir seulement accueilli, accompagné ou hébergé un étranger en situation irrégulière». Eric Besson est mal informé, ou il ment. Dans les deux cas, ses déclarations péremptoires et méprisantes n'en sont que plus graves.

Le Gisti a commencé à dresser et à publier sur son site un inventaire des condamnations prononcées, depuis 1986, contre des personnes qui ont apporté une aide à des étrangers, la plupart du temps en les hébergeant. Cette liste ne tient compte que des poursuites ayant entraîné condamnation (y compris avec dispense de peine). Ne sont donc pas recensées ici les poursuites ayant abouti à un non lieu ou à une relaxe. Elles ont pourtant

donné lieu, à chaque fois, à leur lot d'intimidations, de convocations au commissariat ou à la gendarmerie. de gardes à vue, de mises en examen, de perquisitions à domicile pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Ne sont pas mentionnées non plus les rappels à la loi, ni les poursuites en cours. Ce recensement des condamnations d'« aidants » est donc loin de refléter l'ampleur du harcèlement dont font l'objet ceux qui apportent un soutien aux sans-papiers. Car. condamnation ou pas, la criminalisation de l'aide au séjour a bien vocation dissuasive.

Telle qu'elle est, la liste est déjà édifiante et met en pièces la rhétorique d'Eric Besson qui voudrait faire croire que la loi ne vise pas les actes de solidarité. Mais elle est loin d'être exhaustive. Le Gisti continuera, avec l'aide de tous ceux qui refusent le délit de solidarité, à alimenter cette page au fur et à mesure que les informations lui parviendront. N'hésitez pas à lui signaler toutes les affaires dont vous auriez connaissance (solidarite @ qisti.org).

Le 21 avril 2009

EDUCATION

Appel du 21 avril des enseignants du primaire en résistance

es enseignants du primaire en résistance pédagogique appellent la société civile à l'insurrection non-violente afin de faire barrage à la destruction de l'école publique et défendre l'intérêt de l'enfant avant tout au sein d'une école du progrès pour tous.

Ils appellent à une 3ème journée de la désobéissance dans l'Education Nationale le mercredi 6 mai, après celles du 17 décembre et du 11 mars. A cette occasion, le seuil symbolique des 3 000 enseignants désobéisseurs sera atteint, ce qui représente le plus important mouvement de désobéissance civile que l'Education Nationale ait jamais connu.

La victoire est possible si nous le voulons ! A nous de le décider, en pensée et en actes !

Mouvement des enseignants du primaire en résistance fédérés par le blog Résistance pédagogique pour l'avenir de l'école Geneviève Confort-Sabathé, Docteure en Sciences de l'éducation http://www.digitmaking.com/boycott/Boycott/Bienvenue.html http://www.netoyens.info/index.php/ auteur/genevievecs http://www.digitmaking.com/europe/Europe/Bienvenue.html

La désinformation au quotidien!

I y a quelques jours, dans tous les établissements de l'enseignement secondaire, les professeurs d'histoire et géographie ont reçu dans leur casier une grosse enveloppe. A l'intérieur, d'étonnants documents pédagogiques élaborés par le Ministère de l'Education Nationale et deux associations, «Les Euronautes» et «Toute l'Europe». Dans l'enveloppe : une carte de l'Union Européenne et une frise historique de la construction européenne depuis 1945.

Curieusement, aucune circulaire d'accompagnement... donc aucune explication sur ce qui justifie - à deux mois des élections européennes - l'envoi de ce matériel. Le professeur - confiant dans son Institution - en déduit donc qu'il s'agit d'une initiative s'inscrivant dans une pure démarche d'instruction civique, l'incitant à afficher sur les murs de sa classe ces documents pour provoquer auprès des jeunes citoyens en formation une séance de sensibilisation sur les enjeux européens. Quoi de plus louable? Sauf qu'à y regarder de plus près, on s'aperçoit qu'il s'agit en fait d'une stupéfiante campagne de propagande.

Un matériel «pédagogique» très orienté

Sur la carte, pas grand-chose à dire, on y retrouve les 27 pays membres de l'UE, leur date d'adhésion et quelques informations géographiques... En revanche, c'est en découvrant la frise chronologique que n'importe quel professeur un tant soit peu attentif en réalise rapidement le caractère très orienté. Dès le premier coup d'oeil, on peut facilement discerner la tonalité très atlantiste de l'ensemble du document qui présente la construction européenne, depuis la conférence de La Haye en 1948, dans le cadre

d'une alliance avec les Etats-Unis

face à l'Union Soviétique, et en

constant parallèle avec l'Otan. Malheureusement, on retrouve cette tonalité générale dans la quasi-totalité des manuels d'histoire...

Ensuite, on s'aperçoit que pour les concepteurs de cette chronologie, les professeurs d'histoire et géographie n'ont certainement pas la mission de sensibiliser leurs élèves sur l'éventuelle implication du peuple européen dans ce processus de construction : là encore, on retrouve le penchant assez habituel des documents réduisant l'Histoire à l'action des grands hommes (et de quelques femmes tout de même...) et la démocratie au fonctionnement de grandes Institutions totalement désincarnées.

Bref, un document tendancieux, mais finalement rien de très nouveau... Mais c'est à la fin de la frise chronologique que le scandale se révèle.

Eh, M'sieur Darcos, y s'est passé quoi en 2005 ? Rien mon petit... rien du tout...

Entre les portraits de Jacques Santer (ex premier ministre Luxembourgeois, ex président de la Commission Européenne et co-rédacteur en 2003-2004 du Traité établissant une Constitution pour l'Europe) et de Nicolas Sarkozy, il y a l'année 2005... vide !

Dans une chronologie sur la construction de l'Union Européenne dont les concepteurs ont jugé indispensable de rappeler la victoire de l'Allemagne à la coupe du Monde de football le 4 juillet 1954, celle de la France le 12 juillet 1998, la naissance de la brebis Dolly le 5 juillet 1996, il est stupéfiant de découvrir qu'en 2005... rien. Il ne s'est rien passé.

Il est pourtant bien signalé que le 29 octobre 2004, le Traité établissant une Constitution pour l'Europe a été signé. Et que le 13 décembre 2007, ça a été le tour du Traité de Lisbonne. Deux traités en 3 ans, ça mériterait une explication, non ? Mais non : en 2005, il ne s'est rien passé... pas plus qu'en 2008 du reste!

Ainsi, pour la propagande eurobéate organisée le vote des peules français et hollandais des mois de mai et juin 2005 repoussant par référendum le Traité établissant une Constitution pour l'Europe, et celui du peuple irlandais refusant de ratifier en juin 2008 le Traité de Lisbonne, sont des événements indignes de figurer dans des documents pédagogiques diffusés par le Ministère de l'Education Nationale et ne sauraient être enseignés par les professeurs d'Histoire et Géographie.

Ces derniers sont appelés à claquer des talons et à diffuser auprès des élèves cette présentation édifiante de la construction parfaitement linéaire d'une Union Européenne consensuelle... c'est-à-dire conforme aux conceptions libérales et atlantistes de ses actuels dirigeants.

Alors voici une suggestion : comme il n'est pas question de gaspiller les considérables moyens investis par le Ministère de l'Education Nationale pour faire tirer et distribuer à tous les collèges et lycées ce beau support pédagogique (en couleur et sur papier glacé), et comme les professeurs sont tous des serviteurs zélés de la fonction publique enseignante, on ne peut que recommanderl'affichage de ces documents dans toutes les classes... Toutefois, au nom de l'exigence scientifique, et utilisant leur liberté pédagogique reconnue par leur statut, les professeurs qui liront ces lignes sont aussi invités à apporter toutes les modifications nécessaires à la main! Aussi proprement que possible, mais qu'on se rassure il y a de la place sur les années 2005 et 2008 laissées entièrement libres! Merci donc au concepteur pour cet encouragement à une pédagogie active et transdisciplinaire.

SANTÉ

Liaisons dangereuses

n panne d'innovation, l'industrie pharmaceutique met les bouchées doubles en marketing depuis plusieurs années, afin d'imposer sur le marché des médicaments à l'utilité contestable. Avec le concours de médecins qui oublient au passage de déclarer qu'ils ont des liens financiers avec les laboratoires dont ils vantent les produits dans les médias. Déclaration que le loi rend pourtant obligatoire. Un dossier à lire que publie la revue "Que choisir" dans son numéro 470 de mai 2009 (www. quechoisir.org).

Spécial ondes, ce qu'il faut savoir

nquiets pour leur santé, de plus en plus de Français se mobilisent contre les sources de rayonnement. Manifestations et procès se succèdent.

La revue "Sciences et Avenir" de mai 2009 consacre un dossier spécial à cette question avec quatre parties : Téléphones, Wi-Fi, la tension monte; Les six expertises qui soulèvent l'inquiétude; Notre corps s'électrise et chauffe; Des mesures pendant 24 heures.

70 000 antennes-relais sont installées en France, dont 20 000 nouvelles pour la téléphonie de 4e génétation

CONSOMMATION

L'équitable mise sur le vert

a quinzaine du Commerce équitable qui se tiendra du 9 au 24 mai relève plus de l'opération commerciale et du business que de la "sensibilisation et de l'expression d'un message politique fort sur le sens du projet". L'environnement en est le thème central plus que la contestation du système économique mondial. La montée en puissance des marques de distributeurs entraîne le consommateur vers un commerce équitable "light" qui s'accomode fort bien du capitalisme!

CULTURE

Le fascisme, un encombrant retour

de Michela Marzano Larousse, "Philosopher", 192p, 17 euros

hilosophe italienne et chercheuse au CNRS qui vit en France depuis plus de dix ans, elle analyse l'action gouvernemantale de Berlusconi et de Sarkosy à la lumière du passé mussolinien. Elle met en évidence de troublantes analogies.